

## Procédure d'entrée

---

La candidature de votre entreprise a été acceptée par le Bureau de l'UPGE. Félicitations ! Vous trouverez ici les informations essentielles et les premières actions à mener afin de vous intégrer au sein de notre fédération. Nous sommes à votre disposition par l'intermédiaire de notre Délégué général pour toute demande d'aide. Nous vous souhaitons la bienvenue dans notre union et espérons avancer avec vous à la structuration de la filière du génie écologique.

**Patrice VALANTIN**

*Président*

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter :

**Thomas REDOULEZ**

*Délégué général*

[t.redoulez@genie-ecologique.fr](mailto:t.redoulez@genie-ecologique.fr)

06 29 26 57 25

### Procédure à suivre

---

1.	L'UPGE	2
2.	En adhérant à l'UPGE, vous vous engagez à...	2
3.	Envoi du logo	2
4.	Logos UPGE	3
5.	Contacts au sein de votre entreprise	3
6.	Investissement dans les groupes de travail	3
7.	Communication	4
8.	Évènements	4

## 1. L'UPGE

### Composition du Conseil d'administration

Président	Patrice VALANTIN	Reizhan
Vice-Président <i>Etudes</i>	Alexandre CLUCHIER	ECO-MED
Vice-Président <i>Travaux</i>	Amé CHEVASSUS	La Compagnie des Forestiers
Vice-Président	Alexandre DELAMARRE	Biotope
Secrétaire	Fabien CLAIREAU	Naturalia
Trésorier	Guillaume VUITTON	Ecosphère
Membre du Bureau	Sabine LAVAL	Acer campestre
Membre du Bureau	Julien LE CORDIER	AK-Team
Membre du CA	Morgan DABBADIE	Egan
Membre du CA	Julien PERRIN	VCMF
Membre du CA	Stéphane RABIER	Chognot
Membre du CA	Catherine DE ROINCE	TerrOïko
Membre du CA	Nicolas VALET	Auddicé biodiversité

### Missions de l'UPGE

#### Innovation

1

**Stratégie à long terme**  
**Vision pour la filière**  
**Nouveaux modes de pensée**  
**Transmission**

#### Animation

2

**Groupes de travail UPGE**  
**Veille, notes techniques**  
**Évènements internes**  
**Vie de la fédération**

**Mission : structurer la filière du génie écologique.**

#### Représentation

3

**Rayonnement, influence**  
**GT nationaux**  
**Travail institutionnel**  
**Communication, salons**

#### Structuration

4

**Formation initiale & continue**  
**Qualification des structures**  
**Normalisation**  
**Règlementation**

## 2. En adhérant à l'UPGE, vous vous engagez à...

- ⇒ Respecter [le règlement intérieur](#) de l'UPGE.
- ⇒ Mener ses procédures de recrutement dans le respect des autres adhérents : [charte UPGE](#).

⇒ **À faire** : envoyer le règlement intérieur et la charte RH signés à [contact@genie-ecologique.fr](mailto:contact@genie-ecologique.fr)

## 3. Envoi du logo

Merci de nous transmettre votre logo en et Haute définition (HD) en format [png]

⇒ **À faire** : envoyer le logo de l'entreprise à [contact@genie-ecologique.fr](mailto:contact@genie-ecologique.fr)

#### 4. Logos UPGE

---

Voici les logos UPGE que vous pouvez utiliser en fonction de votre collège. Vous pouvez l'utiliser dans vos communications, sur votre site internet, vos plaquettes et présentations, etc.

- pour le **collège 1** : [logos](#) entreprise de génie écologique
- pour le **collège 2** : [logo](#) UPGE

#### 5. Contacts au sein de votre entreprise

---

En fonction des projets dans lesquels les adhérents sont investis, diverses listes de destinataires existent au sein de la fédération pour le fonctionnement quotidien. Vous serez petit à petit sollicité pour ces projets.

En attendant, merci d'envoyer un mail avec les deux contacts principaux :

- **un seul référent général** pour communiquer avec la fédération : informations stratégiques, lancement de nouvelles dynamiques, AG, actualités principales... ;
- un **référént administratif** pour les cotisations, factures...

⇒ **À faire** : préciser à [contact@genie-ecologique.fr](mailto:contact@genie-ecologique.fr) les deux contacts UPGE.

#### 6. Investissement dans les groupes de travail

---

Les groupes de travail de l'UPGE sont au cœur du fonctionnement du réseau. Ils visent des objectifs variés et répondent au besoin des adhérents sur des sujets techniques, réglementaires ou pour porter une action précise. Ils réunissent les membres de l'UPGE et intègrent des partenaires extérieurs si cela est pertinent. Vous êtes invités à y participer et à vous y investir dans la mesure de vos champs d'expertises et de vos possibilités.

Vous trouverez [ici](#) un **document de synthèse** des groupes de travail, avec la présentation du contexte de chacun et de leurs objectifs. Pour creuser les thématiques et mieux apprécier votre possible participation à l'un ou l'autre GT, nous vous incitons à prendre rendez-vous avec notre Délégué général pour échanger. Merci ensuite de renvoyer le document complété des groupes dans lesquels vous souhaitez vous investir.

⇒ **À faire** : prendre connaissance des groupes de travail, échanger si vous les souhaitez avec l'UPGE pour préciser les sujets, et renvoyer à [contact@genie-ecologique.fr](mailto:contact@genie-ecologique.fr) la liste des GT sur lesquels vous souhaitez vous investir.

## 7. Communication

---

L'UPGE dispose de différents médias de communication qui sont à votre service : une lettre d'information, un site internet, une présence sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter et LinkedIn) et des contacts presse pour propulser les informations essentielles. Vous pouvez soumettre des articles régulièrement qui seront publiés dans notre lettre d'information mensuelle et mis en avant sur le site internet et les réseaux sociaux. Voici les critères attendus sur les articles que l'UPGE peut publier :

- **Objectif** : valoriser votre savoir-faire, votre entreprise et la filière.
- **Thème** : génie écologique ou activité liée au génie écologique.
- **Sujet** : projet en cours ou terminé, récompense obtenue, innovation, etc.
- **Ton de l'article** : neutre, technique (mais pas trop !), non commercial.
- **Narration** : homogène. Signature par le rédacteur ou le gérant de l'entreprise.
- **Format** : texte rédigé (pas trop de liste à puces) en Word ou équivalent (pas de PDF).
- **Titre** : proposer un titre court (moins de dix mots).
- **Taille** : entre 250 et 600 mots. Si plus long, prévoir une version courte pour la lettre d'information, la version longue pouvant être publiée sur le site internet.
- **Illustration** : fournir une ou plusieurs photos, dessins, schémas, cartes, etc. avec les légendes et crédits si nécessaire.

En premier lieu, nous souhaitons mettre en avant votre adhésion au sein de notre filière. Pour cela, vous pouvez nous proposer aussitôt que possible un article entre 250 et 600 mots présentant votre entreprise et son histoire, votre activité et vos réalisations.

L'objectif de cette lettre étant de valoriser les activités de nos adhérents, d'augmenter leur notoriété et de communiquer sur le génie écologique, il est important que vous puissiez proposer à vos contacts, partenaires et clients de s'y inscrire. Voici un lien à copier et à envoyer aussi largement que vous le souhaitez : <http://eepurl.com/c3-Wen>.

- ⇒ **À faire** : envoyer un article de présentation de votre entreprise à l'UPGE.
- ⇒ **À faire** : proposer largement l'inscription à la lettre d'information de l'UPGE.

## 8. Évènements

---

Plusieurs évènements émaillent la vie de notre fédération :

- le séminaire annuel de l'UPGE qui est le rendez-vous majeur de l'UPGE, le plus souvent fin août, pendant lequel nous faisons un point général sur la filière (opportunités, enjeux, difficultés), lançons les groupes de travail, visitons des chantiers de génie écologique...
- l'Assemblée générale annuelle, rendez-vous important pour la vie de l'association pour faire le tour des actions de l'UPGE et orienter son activité ;
- les journées d'échanges techniques qui réunissent nos adhérents sur le terrain ;
- les salons, pour lesquels nous construisons la participation avec les adhérents au sein des villages du génie écologique.

Vous serez tenu au courant de ces événements et pourrez vous y investir dans le cadre proposé par la fédération.